

Technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériels

RNCP2810 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	314t
Code(s) ROME	N1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/11/2010

Certificateur(s)

Ministère de la Défense

Ministère de la défense - Ecole des fourriers de Querqueville (EFQ)

Ministère de la Défense - Marine Nationale

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Au sein de la marine nationale, le technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériel exerce des activités aux finalités distinctes, selon l'organisme. Ces organismes concernent les structures suivantes : - Trésorerie : Le technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériel peut être le trésorier d'une formation. A ce titre, il participe et met en œuvre la comptabilité financière de la formation. Il effectue les opérations de recettes et de dépenses et assure la protection matérielle des fonds. Il conserve les formulaires et valeurs. Il justifie de la perception des fonds d'origine budgétaire et non budgétaire ainsi que de leurs dépenses. Aussi, il est le conseiller financier du commandement. Il propose et effectue les opérations de contrôle de la trésorerie.

- Bureau vivres : Chargé d'un bureau vivres, le technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériel calcule les allocations des organismes nourriciers et tient la comptabilité financière selon les principes de la comptabilité générale en partie double. Il vérifie la gestion des denrées tenue par l'économe et enregistre ces différentes données au sein de sa comptabilité.
- Bureau administratif : Affecté au sein d'un bureau administratif, le technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériel gère l'administration financière du personnel (indemnités de solde, indemnités de déplacements, conseil en prestations familiales, etc.). Il traite les dossiers individuels du personnel et apporte une aide à la décision des dossiers particuliers. Par ailleurs, il encadre l'accueil des administrés. Il propose et effectue les opérations de contrôle.
- Bureau matériel et gestion centralisée : Le technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériel, comptable du matériel, met en œuvre et dirige la comptabilité du matériel de la formation. Il gère les stocks, planifie la logistique et assure le suivi budgétaire des crédits. Il fait entretenir en quantité et en qualité le matériel de la formation par les différents acteurs concernés. Il propose et participe aux opérations de contrôle.
- Centre administratif marine de l'administration de la solde : Dans ce centre important, le technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériel est amené à gérer un secteur. Il exploite les pièces justificatives relatives à la solde et au frais de déplacement transmises par les différentes unités. Après les avoir vérifiées, il les transmet au centre informatique du commissariat.
- Bureau des masses : Responsable du bureau des masses, le technicien supérieur gestionnaire de fonds et de

matériel est chargé du suivi financier des ressources mises à disposition de la formation pour son fonctionnement (chauffage, électricité, contrat d'entretien, fournitures diverses...). Il met en œuvre et dirige la gestion de la comptabilité des fonds de masses tout en respectant les règles relatives aux achats publics. Il coordonne les actions des différents acteurs de la chaîne hiérarchique (acheteurs, officier pilote, commissaire, trésorier adjoint, comptable du matériel). Il propose et effectue les opérations de contrôle.

- Bureau audit : Le technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériel peut être affecté à la surveillance administrative des formations. Dans ce cadre, il veille à la bonne application des règles de gestion et de comptabilité pour le compte du ministère de la défense. A l'aide de procédures de contrôles définies, il est chargé du contrôle interne (tableau de bord, indicateur de gestion) et effectue des rapports d'audit (vérification de la trésorerie, de la comptabilité du matériel et des masses).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériel est capable de : - gérer les dossiers administratifs du personnel ;

- préparer les dossier d'aide à la décision en matière de gestion et d'administration financière du personnel ;
- effectuer la comptabilité financière de la formation ;
- tenir les comptes en conformité avec les règles du plan comptable général ;
- tenir à jour les tableaux de bord ;
- contrôler la cohérence des actes comptables ;
- organiser la réception des marchandises ;
- prévenir les risques d'accidents du travail ;
- contrôler les mouvements comptables de matériel de l'unité ;
- gérer un stock de matériel et de fournitures ;
- suivre l'évolution des budgets de fonctionnement du matériel de l'unité ;
- gérer l'information ;
- organiser le classement et l'archivage des informations ;
- tenir à jour la documentation ;
- organiser le travail d'une équipe ;
- améliorer l'efficacité d'une équipe de travail ;
- contrôler les effectifs et l'assiduité du personnel ;
- former les subordonnés ;
- prévenir les risques contre les incendies et les voies d'eau ;
- intervenir sur un sinistre ;
- porter secours à un blessé ;
- diriger une équipe de protection défense.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériel a vocation à exercer ses fonctions comme sous-officier dans la marine nationale dans des unités à terre ou embarquées (de 30 à 2000 personnes).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein de la marine nationale : technicien supérieur gestionnaire de fonds et de matériel De retour à la vie civile, type d'emploi accessibles :

- comptable,
- chef de dépôt
- responsable logistique.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère de la défense pour exercer cet emploi au sein de la marine nationale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 330 €
Familles professionnelles (FAP)	J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 910
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) J6X92 — Cadres de la logistique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Un collège professionnel (25 %), un collègue enseignant et cadres d'instruction.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 18/11/2010

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

e-mail : sicm@recrutement.marine.defense.gouv.fr N° AZUR : 08 10 501 501

<http://www.marinerecrute.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2810/>